

Politique de la ville : financement 2025 des associations nationales



© 2025 Les Echos Publishing

Les pouvoirs publics ont lancé la [campagne 2025 de demande de subvention](#) pour les associations nationales qui contribuent à l'animation et à la qualification des acteurs de terrain ou qui conduisent des projets d'envergure nationale au profit des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Cet appel à projets permet aux associations de financer leur fonctionnement (ingénierie, formation...), une ou plusieurs actions ainsi que l'innovation et l'expérimentation de projets.

Sachant que les projets relevant des thématiques suivantes bénéficieront d'un financement prioritaire :

- la transition écologique ;
- la réussite éducative et scolaire ;
- l'emploi, le développement économique et l'entrepreneuriat ;
- l'accès aux droits, aux pratiques culturelles et sportives, au numérique (focus sur le soutien à la parentalité) ;
- l'aide à l'accès aux soins et à la prévention (focus Grande cause nationale 2025 sur la santé mentale) ;
- l'amélioration des conditions d'habitat et du cadre de vie ;
- la promotion de la citoyenneté, de l'engagement et de la participation des habitants ;

– la cohésion sociale notamment par la médiation sociale et l'attention aux liens entre la jeunesse et les institutions.

À savoir : les projets devront inclure dans leurs objectifs le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, la promotion des valeurs de la République et la lutte contre toutes formes de discriminations.

Les associations doivent envoyer leur [demande de subvention via le portail Dauphin](#) au plus tard le vendredi 18 avril 2025.

© 2025 Les Echos Publishing